



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : QUÉBEC

No division : 01 - Montreal

No cour : 500-11-057532-190

No dossier : 41-2584191

Dans l'affaire de la faillite de :

Condos KnightsBridge Inc.

Débiteur

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEI

Syndic autorisé en insolvabilité

ADMINISTRATION ORDINAIRE

Garantie : \$* ***

Date de faillite : 9 janvier 2020

Assemblée des créanciers : 30 janvier 2020, 10:15

11th floor

1981 McGill College Avenue

Montréal, QUÉBEC

Président : Syndic

Personne désignée : Simon Boyer

CERTIFICAT DE CESSION - Alinéa 50.4(8)b.1) de la Loi

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- un avis d'intention à l'égard du débiteur susmentionné a été déposé en vertu de l'article 50.4 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;
- le débiteur a omis de déposer un état de l'évolution de l'encaisse ou le syndic a omis de déposer la proposition dans les délais prévus, après le dépôt de l'avis d'intention, le débiteur est par conséquent réputé avoir fait dès lors une cession.

Ledit syndic susmentionné doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date : 9 janvier 2020

E-File / Dépôt électronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUÉBEC, H3B 2V6,
877/376-9902

Canada